

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ATLAS Global Infrastructure Fund (the Fund): Series B GBP Hedged Share Class (INC)

un compartiment de ATLAS Global Infrastructure UCITS ICAV (the ICAV)

ISIN: IE00BK5V9D31

Le Fonds est géré par KBA Consulting Management Limited

## Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds cherche à dégager une croissance des revenus et du capital sur le moyen à long terme.

Le fonds investira dans un portefeuille diversifié de titres de participation d'infrastructures cotées, soit directement sur leur marché de domiciliation, soit indirectement via des titres assimilés à des actions.

Le fonds est géré activement et le choix des investissements s'effectue sans égard à un quelconque indice de référence. La performance du fonds est comparée à l'inflation des pays du G7 + 5 % (la « Valeur de référence »).

Le portefeuille offrira une exposition à des sociétés mondiales exerçant des activités liées aux infrastructures dans divers secteurs, y compris les services publics d'électricité, de gaz et d'eau, le transport, les communications et les infrastructures communautaires et sociales.

Les titres de participation incluront des actions ordinaires et des actions privilégiées. Les titres assimilés à des actions comprennent des certificats américains d'actions étrangères et des certificats internationaux d'actions étrangères cotés sur des bourses de valeurs européennes et nord-américaines.

Le fonds ne peut pas investir plus de 10 % de sa Valeur nette d'inventaire dans des titres des marchés émergents.

Le fonds peut investir 10 % de sa Valeur nette d'inventaire dans des organismes de placement collectif à capital fixe, dont les fiducies de placement immobilier de type REIT.

Toute fiducie de placement immobilier dans laquelle le fonds investira sera cotée sur une Bourse de valeurs ou un marché réglementé. Le fonds peut également investir à concurrence maximale de 10 % de ses actifs nets dans d'autres organismes de placement collectif. Le fonds peut également investir jusqu'à 10 % de sa Valeur nette d'inventaire dans des titres non cotés. Il peut en outre détenir des liquidités, des dépôts bancaires ainsi que des instruments de créance à taux fixe ou variable, des certificats de dépôt, des billets à ordre librement cessibles et des obligations non garanties de type debentures.

Le fonds peut conclure des transactions sur des instruments financiers dérivés à des fins d'investissement et/ou de gestion efficace du portefeuille. Bien que le recours aux dérivés puisse donner lieu à une exposition additionnelle, celle-ci ne sera jamais supérieure à la valeur nette d'inventaire du fonds.

Les catégories d'actions couvertes recourent à des couvertures dites « look through » afin de gérer l'exposition de change des actifs par rapport à la devise des catégories d'actions.

Vous pouvez acheter ou vendre des actions sur une base journalière. Le fonds est libellé en dollars américains.

Il ne saurait être garanti que le fonds sera en mesure d'atteindre son objectif d'investissement. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les cinq ans.

Pour de plus amples informations concernant les objectifs et la politique d'investissement du fonds, veuillez consulter le Prospectus à l'adresse suivante : [www.atlasinfrastructure.com](http://www.atlasinfrastructure.com)

## Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible      Rendement potentiellement plus élevé

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

- Les données historiques ne constituent pas nécessairement une indication fiable des rendements futurs.
- La catégorie de risque n'est nullement garantie et elle est susceptible d'évoluer au fil du temps.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Le SRRI du fonds est de 5. Le fonds relève de la catégorie 5 en raison de la nature de ses investissements. Cela signifie que l'achat de parts du fonds comporte un risque moyen de telles fluctuations.

Parmi les risques importants non pris en considération dans cet indicateur figurent les risques suivants :

Risque de liquidité : Dans des conditions de marché difficiles, il se peut que le Fonds ne soit pas en mesure de vendre un titre à sa pleine

valeur, ce qui pourrait affecter la performance et amener le fonds à suspendre le rachat de ses actions.

Risque opérationnel : Le risque de perte découlant d'erreurs humaines, de systèmes internes inadaptés ou défaillants, de procédures ou contrôles voire d'événements d'ordre externe au sein du Gestionnaire d'investissement, de l'Agent administratif et d'autres prestataires de services pourrait entraîner des perturbations des opérations du fonds se soldant par des pertes.

Risque de change : Le Fonds sera exposé à différentes devises et les fluctuations des taux de change pourraient engendrer des pertes.

Risque lié à l'absence de diversification : Bien que le Fonds soit exposé à un portefeuille diversifié de titres d'infrastructures, un investissement dans une même classe d'actifs peut impliquer un risque supérieur à celui d'un investissement dans des classes d'actifs multiples.

Risque lié aux dérivés : Il se peut que la performance d'un produit dérivé ne soit pas conforme aux attentes et que des pertes supérieures au coût du dérivé s'ensuivent.

**Pour de plus amples informations concernant les risques pertinents, veuillez vous référer aux sections relatives aux facteurs de risque du prospectus et du supplément.**

## Frais

Les frais facturés servent à financer les coûts de gestion du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent l'accroissement potentiel de votre investissement.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement   |             |
|--|-------------|
| Frais d'entrée   | Aucun frais |
| Frais de sortie  | Aucun frais |
| Frais prélevés par le fonds sur une année                |             |
| Frais courants   | 0,60%       |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances |             |
| Commission de performance                                | Aucun frais |

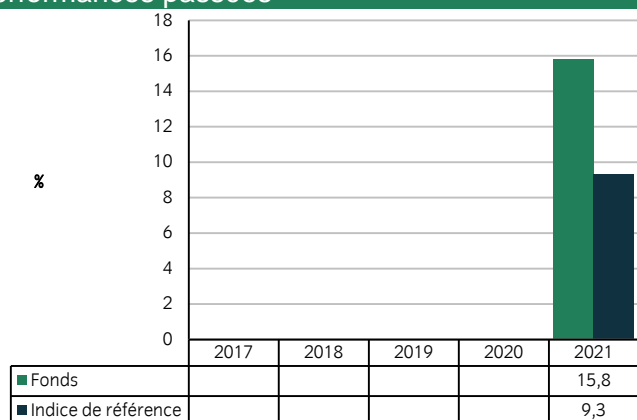
L'ICAV se réserve le droit de prélever une « commission compensatrice » pour couvrir les écarts de marché (la différence entre les cours auxquels les actifs sont valorisés et/ou achetés et vendus) en présence d'ordres de souscription ou de rachat nets dépassant 5 % de la Valeur nette d'inventaire.

Le montant des frais courants est plafonné à 0.60 % p.a.

Le montant des frais courants est une estimation fondée sur les commissions applicables à des catégories d'actions similaires au sein du fonds. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre et ne comprend pas le coût des opérations de portefeuille.

**Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez vous référer à la section « Commissions et frais » du prospectus et du supplément.**

## Performances passées



- Veuillez noter que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de référence de la catégorie d'actions
- Date de lancement du Fonds : 03/10/2017
- Date d'amorçage de la catégorie d'actions : 03/02/2020
- Lorsqu'il n'est pas fait état de performances passées, cela signifie que les données disponibles au cours de l'année civile considérée étaient insuffisantes pour fournir aux investisseurs une indication utile des performances passées.

## Informations pratiques

- Le Dépositaire est Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited.
- L'ICAV est soumise aux lois et réglementations fiscales de l'Irlande. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir une incidence sur votre investissement. Vous êtes invité à prendre conseil auprès de conseillers fiscaux professionnels.
- La responsabilité des administrateurs de l'ICAV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus et du supplément applicable au Fonds.
- Ces informations clés pour l'investisseur se rapportent au Series B GBP Hedged Share Class (INC) du fonds. Des informations plus spécifiques relatives au fonds, y compris les modalités d'achat, de vente et de conversion, figurent dans le prospectus et le supplément. Veuillez noter qu'il se peut que toutes les catégories d'actions du fonds ne soient pas enregistrées aux fins de distribution dans votre juridiction.
- L'ICAV est un fonds à compartiments multiples dont les passifs des différents compartiments sont ségrégués. Cela signifie que les actifs et passifs de chaque compartiment sont ségrégués légalement de sorte qu'un investisseur ne puisse faire valoir aucun droit sur les actifs d'un compartiment dans lequel il ne détient pas d'actions.
- Des informations détaillées sur la politique de rémunération du Gestionnaire de l'ICAV, y compris une description des modalités de calcul de la rémunération et des avantages, ainsi que l'identité des personnes en charge de l'octroi de la rémunération et des avantages, sont disponibles à l'adresse suivante : [www.kbassociates.ie](http://www.kbassociates.ie), et peuvent également être obtenues gratuitement au format papier sur demande.
- D'autres informations pratiques, y compris des copies du prospectus, du supplément, des rapports annuels et des rapports semestriels ultérieurs, ainsi que les détails des derniers prix de souscription et de rachat, peuvent être obtenues gratuitement auprès de l'Agent administratif, Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited.